Carcassonne (11) : “Je vais revenir pour tout faire sauter à la kalach ! Je vous le jure sur le Coran !” ; Nahima, qui assure n’être “pas radicalisée du tout”, condamnée à 6 mois de sursis pour menaces répétées

08/04/2023 à 15h59



Placée en détention provisoire à l’unité pour femmes de la prison de Seysses depuis mercredi soir, c’est sous escorte des agents de la pénitentiaire que Nahima est arrivée à la barre du tribunal hier après-midi, pour son jugement en comparution immédiate. À cette native de Montpellier tout juste majeure, il était reproché des faits de *“menace de mort à l’encontre d’un chargé de mission de service public”*, le 3 avril à Carcassonne. Mais aussi un *“outrage à une personne dépositaire de l’autorité publique”* et une *“rébellion”*, datant du 9 mars à Lavaur (Tarn).

(…) Le 9 mars, Nahima tout juste majeure va alors outrager deux agents pénitentiaires alors qu’elle était en train de casser sa cellule : *“Sur le Coran, je vais vous niquer bande*

de fils de pute…” Sur le trajet la menant au quartier disciplinaire, Nahima a poursuivi les insultes en se rebellant.

Le 16 mars, suite aux menaces proférées envers des agents du foyer de Perpignan en début d’année, la jeune femme sera donc condamnée à 3 mois de prison assortis d’un sursis probatoire pour deux ans, avec une obligation de soins et celle de faire un travail d’intérêt général de 70 heures. Pas de prison mais un passage obligé en psychiatrie, avant de prendre le train pour Carcassonne depuis Lavaur, le 23 mars. Une semaine après, c’est à la Maison Départementale des Solidarités (MDS), rue du Palais à Carcassonne, que Nahima va se rendre pour récupérer ses papiers d’identité. En vain, puisqu’elle va se heurter à un agent de sécurité qui ne la laissera pas rentrer. Aux agents présents ce lundi 3 avril : *“Je vais revenir pour tout faire sauter à la kalach, et cette fois-ci ce ne sera pas des guns factices ! Je vous le jure sur le Coran et le bébé que j’ai perdu à cause de vous !”*

Devant le tribunal, Nahima a reconnu l’ensemble des faits reprochés, en indiquant que ses mots avaient dépassé sa pensée et qu’elle n’était *“pas radicalisée, du tout !”* (…)

La Dépêche

(Merci à René)